

**Objet : Reprise des cours**

Suite aux annonces gouvernementales du 28 mai 2020, les établissements scolaires du 2<sup>nd</sup> degré sont autorisés à accueillir les élèves à partir du 3 juin 2020. Le 2 juin est consacré aux professeurs.

Suite à la pandémie de COVID-19, des règles sanitaires très strictes sont mises en place.

**Il est demandé aux familles de prendre la température des enfants le matin, et de ne pas mettre à l'école des enfants avec plus de 37.7 de température.**

Chaque élève devra venir muni d'un masque, s'il n'en a pas le collège lui en fournira un dans les premiers temps. Lorsque la distance de sécurité sanitaire de 1 mètre ne peut être garantie, le port d'un masque grand public est obligatoire dans tous les espaces de l'établissement (couloirs, toilettes, espaces communs...)

A l'entrée dans l'établissement, les élèves devront se laver les mains au gel hydroalcoolique. Un adulte du collège leur en fournira.

Les élèves respecteront les règles de distanciation. Merci de les leur rappeler. Une information sera faite aux élèves.

Les emplois du temps ont été réaménagés de façon à permettre aux enseignants de poursuivre l'enseignement à distance.

Il y aura une salle désignée par groupe, ce sont les professeurs qui passeront d'une salle à l'autre.

Pour limiter les flux et les contacts, les espaces suivants ne seront pas accessibles :

- casiers des élèves, d'autant plus que les élèves restent toujours dans la même salle ;
- pas d'accès de l'établissement aux parents. Toutefois, des dérogations pourront être accordées en fonction des nécessités et dans le strict respect des mesures de distanciation sociale. (Rencontre de l'AS, Psy EN, ...). Le téléphone sera privilégié.

Les parents ayant répondu positivement à la reprise de leur enfant recevront un emploi du temps. Il est essentiel que nous sachions précisément quels élèves reprendront les cours afin de gérer au mieux les groupes classes.

**Il est indispensable que les élèves qui reprennent les cours soient préinscrits.**

Nous comptons sur l'implication de chacun pour faire respecter les règles mises en place.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

La Principale